

CATALOGUE DES FORMATIONS

2022

**FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE**



**l'école des
pratiques**



CATALOGUE DES FORMATIONS

2022

QUI SOMMES NOUS ?

Depuis 2016, l'école propose des formations continues ayant l'ambition :

- d'amener les animateurs au sens large à vivre leur métier en toute conscience, tout en prenant en compte les ressources disponibles localement.
- d'accompagner de porteurs de projets à l'échelle du territoire.

L'école des pratiques présente des expertises spécifiques :

- les pratiques créatrices de lien social et dans les postures d'accueil de publics divers (parentalité, handicap, fragilité psychique, petite enfance...)
- la mise en œuvre de projets collaboratifs
- la conception de dispositifs favorisant l'invention individuelle et collective, ainsi que l'émergence de projets
- la prise en compte de la transition écologique dans sa pratique professionnelle

Elle forme donc à des savoirs-faire, qui conduisent à des savoirs-être respectueux de l'environnement et investis dans la transition écologique.

**FORMER LES
« INVENTEURS
DES
POSSIBLES »**



L'ÉCOLOGIE, UN AXE MAJEUR DES FORMATIONS

La prise en compte l'environnement est une des approches fondamentales de l'école des pratiques. Elle propose de développer des projets et d'insuffler de la vitalité sans hypothéquer la planète : favoriser les circuits courts et initier des démarches locales mais aussi utiliser des ressources récupérées, qui ont un faible impact sur l'environnement.

L'organisme de formation s'est d'ailleurs spécialisé dans la formation à l'animation durable et propose la réutilisation des déchets comme moteur à la créativité et à la création de lien social. Il invite les porteurs de projets à prendre en compte la transition écologique dans leur démarche. Pour ce faire il travaille en lien avec plusieurs entreprises et commerçants locaux autour de la récupération de déchets, avec les services développement durable de Grand Besançon Métropole (qui est en contrat de Transition Écologique avec le Ministère de la Transition), le SYBERT et l'association l'arÊTE.

L'école des pratiques a aussi une attention particulière aux gestes du quotidien : économie de l'eau, récupération de papier, tri des déchets, compostage et elle utilise plutôt du lavable que du jetable.

Elle s'implique dans la transition écologique et à ce titre adhère au réseau GRAINE et au Club Climat animé par Grand Besançon Métropole.

UNE ÉCOLE EN PRISE AVEC LES PROBLÉMATIQUES TERRITORIALES

Elle s'appuie sur les 10 années d'expérience du café des pratiques, tiers-lieu favorisant la création de lien social et le développement de l'invention individuelle et collective au travers d'outils concrets (jardin partagé, maison d'édition, Lieu d'Accueil Enfants-Parents, matériauthèque...).

Le café des pratiques anime depuis dix ans un espace de vie sociale, développe des ateliers de pratiques, organise des projets collectifs, mène des recherches artistiques ouvertes à tous. L'essence même du café des pratiques est de valoriser les pratiques en tout genre, et de mêler professionnels, amateurs et curieux pour favoriser les transmissions de savoirs, l'échange, l'envie de faire soi-même et de participer au développement d'une culture commune.

Grace au café des pratiques, l'école offre **des mises en situation avec des publics** différents et des **temps d'immersion** pour saisir des mécanismes et dispositifs de « faire ensemble » comment mobiliser les publics et renforcer leur capacité d'agir.

se former autrement

L'accueil se fera aussi dans les locaux de l'arÊTE ou l'art d'Être Tous Ensemble au sein de la matériauthèque ou de l'atelier partagé. La matériauthèque propose des matériaux issus de déchets collectés auprès d'entreprises, de commerçants et de particuliers. C'est une mine d'idées à développer à partir de ressources insolites. L'atelier partagé met à disposition des outils pour la réparation, le travail du bois, la céramique, la mosaïque, le travail du textile, la gravure et la photographie argentique.

L'école des pratiques c'est donc aussi l'immersion dans des tiers-lieux vivants et ancrés sur leur territoire; elle est encadrée par des formateurs et en prise avec la réalité des métiers.



L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

DES ENJEUX DE CONVIVIALITÉ ET DE SOCIABILITÉ

L'école des pratiques est une association de loi 1901. Elle est donc engagée de façon collective dans la prise de décision et la mise en œuvre de ces actions. Elle mobilise des bénévoles pour apporter ponctuellement des expertises particulières (juridiques, urbaines, sociales...). Ce statut garantit une forme d'hospitalité dans l'accueil des stagiaires et une exigence constante de qualité et de pensée.

L'école des pratiques privilégie le développement de compagnonnages plutôt que la mise en concurrence, afin que les formations deviennent des enjeux de convivialité et de sociabilité et participent à une véritable aventure sensible et intellectuelle.

C'est pourquoi chaque stagiaire participant à l'une de nos formations devient membre honoraire.

Les statuts, le règlement intérieur, le bulletin d'adhésion sont joints en annexe au livret d'accueil.



UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ RECONNUE

01.

TAUX DE SATISFACTION

Les stagiaires reconnaissent être satisfait à 100% sur l'année 2021.*



02.

DATADOCK

L'école des pratiques est référencée DataDock.



03.

QUALIOPi

L'école des pratiques est certifié Qualiopi.



Elle répond aux exigences du décret n° 2015790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue. Ses formations peuvent être prises en charge par les OPCO et Pôle emploi. Elle est labellisée Fabrique de Territoire en consortium avec deux autres structures par le ministère de la Cohésion des Territoires pour accompagner l'émergence de Tiers-lieux, le développement de projets collaboratifs et la montée en compétences d'animateurs d'espaces participatifs, culturels ou participant à la transition écologique.

« COMMENT S'ADAPTER À SON PUBLIC, ÊTRE EN ADEQUATION AVEC SON TERRITOIRE ET PROPOSER DES PROJETS SOUPLES ET PERTINENTS, DONNER DU SENS À SES INTERVENTIONS, CRÉER DES LIENS AU SEIN D'UN GROUPE, ET PLUS LARGEMENT FAIRE SOCIÉTÉ AU TRAVERS DE L'INVENTION ET DE LA CRÉATIVITÉ ? »

Une approche pédagogique participative, prenant en compte les spécificités de chaque stagiaire et favorisant l'expérience.

Animer son territoire c'est étymologiquement donner vie, donner une âme à son environnement.

Les animateurs ont un rôle fondamental dans la structuration de la société, de médiateurs culturels à passeurs d'idées ou de pratiques, ils font lien. Et si l'école des pratiques participe à la formation de ces « inventeurs de possibles », c'est qu'elle croit leur en pouvoir de ré-enchanter le monde.

La force de l'école des pratiques est de proposer un accompagnement souple et personnalisé, en s'adaptant au projet des stagiaires et en leur proposant des lieux et des temps de coopération, d'expérimentation, de réflexion et d'immersion dans des tiers-lieux actifs.



FILIÈRES

AUTOUR DES DECHETS (ACTEURS)

LOBBYS
↓
Législateur
Des Lois qui contraignent à la diminution de déchets

COLLECTE

Système SYBEE
maître de la collecte et du traitement
11 ans de durée
nouveau système

VALORISATION

Développement du Filéas

Filéas
maître de la collecte et du traitement
11 ans de durée
nouveau système

TRAIEMENT

incinération - compostage
traitement mécano-biologique (méthanisation etc...)

Traitement du papier
100% à la lignine

STOCKAGE

Installations de stockage de Déchets

Société de consommation
Modèle économique
Chary politiques

ON - SENSIBILISATION

POPULATIONS NON SENSIBILISEES DANS CERTAINS PAYS
ADEHE

BIO-DECHETS
LUTTE CONTRE LE GASPILAGE ALIMENTAIRE

Faire sa même

ESS
SENSIBILISER
REMIER, TRIER,
RECYCLER

PRODUCTEURS de DECHETS

INDUSTRIELS

Grandes nations comme la Russie qui n'organisent pas le recyclage de leurs déchets
zones de stockage
polluantes et
polluantes de
polluantes de

Grandes Entreprises
MODELE ECONOMIQUE
NISE SI LE CARIOS
= développement durable
am. géopolitique

INDUSTRIES ET NOBLES ont des RECHERCHES + DES RESSOURCES PROGRAMMEE

Déchets ménagers industriels dangereux ...

Recherche d'acteurs (URGENT!)

Acquiescement ET PARTAGER LE CARIOS
Le retour dans l'acte!
dans l'acte!

Océans de déchets, danger pour la nature

Général
de l'industrie

Général de l'industrie

NOS ATOUTS

Une pédagogie coopérative

Les formateurs de l'école des pratiques s'engagent en temps qu'experts à accompagner chaque stagiaire dans ses propres apprentissages, en valorisant la coopération et le débat comme espace d'appropriation des connaissances.

Cette pédagogie assure l'entraide, la liberté de faire, de dire et de penser au sein du groupe, tout en garantissant le respect de chaque individu. Elle met en œuvre des interactions simultanées constructives en petits groupes, suscite des interactions positives entre les apprenants, encourage les présentations de projet et le faire-ensemble avec des échanges et des évaluations autour de cartes heuristiques conçues collaborativement.

Une pédagogie active

La volonté de rendre le stagiaire acteurs de ses apprentissages a conduit l'école des pratiques à privilégier des situations authentiques de recherche, d'investigation au cours desquelles les stagiaires peuvent comprendre et maîtriser les différentes ressources que l'enseignant met à leur disposition. Ces dispositifs utilisés permettent d'apprendre par l'expérience pratique, voire en s'impliquant sur des projets spécifiques et de construire son savoir en collaboration avec les autres. La confrontation à des situations concrètes permet de rencontrer certains problèmes, qui deviennent sujets de résolution. Le jeu est aussi pertinent pour évaluer une situation complexe, agir sur la motivation, améliorer la concentration et se rapprocher des expériences des stagiaires.

une pédagogie différenciée

L'école des pratiques met en place un livret de suivi des stagiaires afin d'adapter les formations aux demandes et besoins particuliers. Les formateurs s'engagent à établir des relations de qualité, afin de comprendre les attentes et de transposer leurs outils pédagogiques pour mobiliser au mieux chaque stagiaire. Ils mettent en œuvre des dispositifs d'apprentissage singuliers en fonction des situations, afin de garantir l'investissement des stagiaires.

des ressources documentaires disponibles

Des supports pédagogiques sont remis au stagiaire. Ils contiennent des ressources documentaires sur lesquels les formateurs se sont appuyés pour construire leur formation, des bibliographies ou sitographies, ainsi que des compléments d'information, ouvrant sur d'autres dimensions, incitant ainsi les stagiaires à découvrir de nouveaux enjeux à explorer.

des mises en situation

Les formations sont accueillies au sein de tiers-lieux actifs, recevant des publics très diversifiés, s'inscrivent dans le champs des compétences développées à l'école des pratiques (développement de projet, petite enfance, animations culturelles, accueil du public, innovation sociale...). Selon les besoins, de mises en situation peuvent être envisagées avec des publics : préparation d'ateliers, d'animations, participation à des moments mettant en œuvre l'intelligence collective... Les stagiaires pourront rencontrer des situations concrètes qui viendront enrichir l'expérimentation pratique et la conceptualisation théorique. Cela permet la confrontation à la réalité du terrain, et permet d'évaluer de manière palpable les contenus de formation.

NOS MODALITÉS D'ÉVALUATION

En amont de la formation,

le stagiaire reçoit une fiche de renseignements diagnostic qu'il nous a retournée et sur laquelle nous avons pu à la fois apprécier ses acquis et recueillir ses besoins et ses attentes. Ce questionnaire vient compléter l'entretien téléphonique que nous avons eu avec vous ou avec son employeur afin de valider la pertinence de cette formation dans le parcours professionnel.

Au début de la formation,

les réponses à ce questionnaire sont nos points de départ à un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes du stagiaire.

Au cours de la formation,

nous évaluerons l'apprentissage et nous vérifierons la bonne atteinte des objectifs de formation grâce à des dispositifs variés et personnalisés. Concrètement, nous constituons pour chaque stagiaire un livret de suivi, qui permet au formateur de rendre compte de l'évolution des apprentissages .

Lors de chaque séquence clé,

des exercices de réinvestissement des techniques abordées, des mises en situation et en commun, des expérimentations permettent au stagiaire d'une part d'assimiler les connaissances et habilités visées et d'autres part de nous aider à appréhender si ces connaissances sont acquises et à réajuster le cas échéant nos dispositifs pédagogiques pour répondre aux objectifs.

En fin de formation,

le stagiaire est invité à compléter une fiche d'évaluation lui permettant d'exprimer ses appréciations et de faire état de ses acquis vis à vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation,

l'école des pratiques délivrera en s'appuyant sur le livret de suivi une attestation de fin de formation.

L'école des pratiques est engagée dans un processus d'amélioration continue de ses formations. C'est pourquoi l'association est ouverte aux échanges avec chacun.e afin d'affiner sa démarche et la qualité des ses prestations.

Nous sommes disponibles par téléphone ou par mail. D'autre part, une fiche de **"Proposition d'amélioration"** et une fiche **"Réclamation"** sont à votre disposition sur demande.

LE LIEU DE FORMATION

Plusieurs lieux à Besançon :

- le café des pratiques, lieu de convivialité de jeux et d'invention pour tout public (105bis Rue de Belfort).
- la base des pratiques, matériauthèque et atelier partagé (109 Rue de Belfort).
- le jardin partagé,

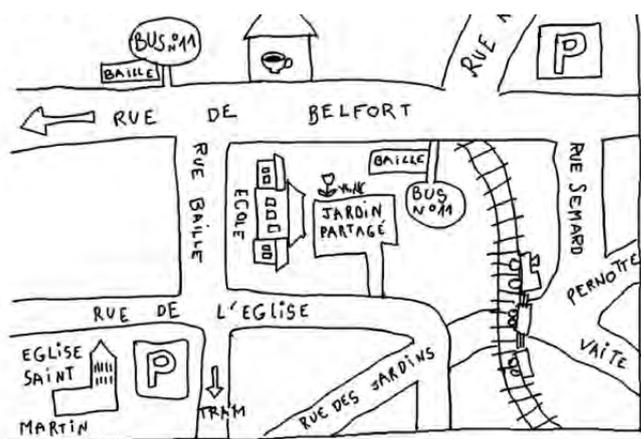
L'école des pratiques est une association de loi 1901. C'est pourquoi chaque stagiaire participant à l'une de nos formations devient membre honoraire automatiquement. L'adhésion se fera le premier jour du stage.

Les statuts et le règlement intérieur vous seront joints dans le livret d'accueil, ils sont également accessibles sur notre site internet.

Accessibilité des locaux pour les personnes en situation de handicap

Tous les locaux où sont dispensés nos actions de formation sont des Etablissements Recevant du Public répondant aux normes en vigueur, que ce soit en termes de défense incendie mais aussi d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le jardin partagé sera aménagé en fonction des besoins.



déjeuners
offerts par le
café des
pratiques

Accès



20 minutes à pied
de la Gare Viotte



Bus L11, arrêt Baille



Tramway L1, arrêt
Tristan Bernard et 10
minutes de marche.



Parking gratuit : rue
Résal, rue Baille, rue de
l'église, facilement
accessible

Besoin de co-voiturage?
N'hésitez pas à nous contacter.

NOS MODALITÉS D'ACCUEIL

DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En tant qu'acteur de la transition socio-écologique, nous sommes très attachés à garantir l'égalité des droits et travaillons à l'amélioration continue de la qualité de notre accueil en particulier celui en faveur des personnes en situation de handicap.

Accessibilité des locaux

Tous les locaux où sont dispensées nos actions de formation sont des Établissements Recevant du Public répondant aux normes en vigueur, que ce soit en termes de défense incendie mais aussi d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le jardin partagé sera aménagé en fonction des besoins.

Accessibilité pédagogique

Si vous êtes en situation de handicap (moteur, visuel, intellectuel, auditif, psychique, maladie invalidante), vous pouvez cocher sur le bulletin d'inscription la case « souhaite être rappelé par le Référent Handicap » ou contacter directement notre référent handicap en amont de votre inscription par téléphone ou courrier électronique : ecoledespratiques@gmail.com. Notre référent handicap et le responsable de la formation que vous souhaitez suivre vous proposeront de collaborer pour identifier des contraintes liées à votre handicap par rapport à l'environnement de formation (rythme, durée, méthodes et outils pédagogiques...). Nous étudierons ensuite avec l'aide d'un réseau d'experts (Centre de Ressource Formation Handicap, AGEFIPH, FIPHP) et les financeurs (OPCO, employeur,) des outils ou des aménagements possibles utiles à la compensation de votre handicap.

DÉVELOPPEMENT DE PROJET À L'ÉCHELLE LOCALE

5 jours: 35 heures
Groupe de 5
personnes maximum

Tout en s'immergeant dans un tiers-lieu développant de nombreux projets (atelier partagé, cafépartout, LAEP, jardin partagé, habitat participatif, maison d'édition...).



maison
d'édition



jardin
partagé



LAEP



cafépartout



Espace de
Vie Sociale



balades

OBJETIFS

- Être capable de développer un projet, ses différentes phases d'évolution, les acteurs en jeu, les besoins matériels et immatériels (idée, valeurs, ...),
- Être capable de formuler son projet et le situer par rapport aux autres.
- Être capable d'utiliser les outils et savoir les adapter à son projet.

PROGRAMME

- Définir ce qu'est l'animation d'un lieu de convivialité social et culturel, l'organisation d'événements et d'ateliers, le montage d'un programme, la mobilisation de bénévoles, la communication, l'accueil du public.
- Appréhender les problématiques économiques dans le lancement et la gestion d'un projet (investissement, fonctionnement).
- Positionner son projet : sa situation physique (environnement), humaine (acteurs), économique (budget), et temporelle (calendrier).
- Produire des documents permettant de rendre lisible et de communiquer sur son projet (fondement, dossier de présentation, carte heuristique).
- Accompagnement dans la production d'outils : Outils du chef de projet : tableaux de bords, kanban...

12523 : développement local

Prérequis : Avoir un projet

Prix employeur : 1075 €

Prix individuel : 400 €

DÉVELOPPEMENT DE PROJET À L'ÉCHELLE LOCALE

9 jours: 63 heures
Formation
individuelle,
2 personnes maximum



Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent concrétiser leur envie de faire émerger et développer un projet collaboratif ou un lieu de convivialité sur leur territoire. Elle repose sur l'expérience concrète de l'association du café des pratiques. Nous vous proposons une immersion totale sur chaque poste pendant 9 jours au sein de l'association afin d'en comprendre ses rouages et son organisation au quotidien. Les stagiaires participeront à des modules spécifiques avec différents intervenants : des étapes de construction à la comptabilité, en passant par les outils de gestion de projet ou la recherche de subventions, chaque aspect du projet sera abordé. Les stagiaires seront au contact des usagers, des adhérents, des bénévoles et des administrateurs et pourront ainsi échanger de rencontres en rencontres afin de positionner leur projet.

OBJETIFS

- Connaître les principaux acteurs d'un tiers-lieu (salariés, administrateurs, bénévoles, public, intervenants).
- Être capable de développer un projet, ses différentes phases d'évolution, les acteurs en jeu, les besoins matériels et immatériels (idée, valeurs, ...),
- Être capable de formuler son projet et le situer par rapport aux autres.
- Être capable d'utiliser les outils et savoir les adapter à son projet.

PROGRAMME

La formation permettra de :

- Découvrir et comprendre l'association du café des pratiques : son histoire, ses fondements, ses outils, son organisation humaine (équipe salariée et bénévoles), son fonctionnement juridique et financier.
- Définir ce qu'est l'animation d'un lieu de convivialité social et culturel, l'organisation d'événements et d'ateliers, le montage d'un programme, la mobilisation de bénévoles, la communication, l'accueil du public.
- Positionner son projet : sa situation physique (environnement), humaine (acteurs), économique (budget), et temporelle (calendrier).

Il s'agit donc d'aller et retours constants entre les besoins du stagiaire et les ressources des structures : pédagogie de la maïeutique.

12523 : développement local

Prérequis : avoir un projet

Prix employeur : 2340€

Prix individuel : 720€

INTÉGRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

2 jours: 14 heures



La transition écologique se décline dans notre quotidien, habiter la ville, se nourrir, s'habiller et se cultiver... Elle peut donc s'aborder de manière très transversale et s'appliquer à de nombreux domaines d'animation. Pour être pertinent, ce concept a besoin d'être partagé et d'être mis en discussion par le plus grand nombre. Cette journée de formation propose de décliner nos propres pratiques en lien la transition écologique.

OBJETIFS

- Connaître les notions d'écologie.
- Être capable de s'outiller pour mettre en œuvre concrètement la transition écologique dans son cadre professionnel.
- Être capable de mettre en place des projets adaptés à sa pratique.
- Savoir favoriser la coopération et l'entraide.
- Savoir développer son imaginaire.

PROGRAMME

- Immersion dans des projets territoriaux d'économie circulaire et en comprendre les enjeux.
- Identification des leviers possibles à utiliser pour mettre en œuvre la transition dans ses activités professionnelles.
- Mise en œuvre d'un atelier de co-construction afin d'appliquer les principes de la transition écologique à sa pratique.
- Bilan collectif afin d'enrichir sa posture de médiateur et d'intégrer ces principes à ses animations.

44067 : animation socio-culturelle

12523 : développement local

Prérequis: avoir une pratique professionnelle

Prix employeur : 430€

Prix individuel : 160€

ACCUEILLIR LA PETITE ENFANCE

2 jours: 14 heures



PARTAGER les moments de vie du petit enfant, ses expériences, ses émotions ; ACCOMPAGNER ses peurs, ses colères, son chemin vers l'autonomie en lien avec les grandes étapes du développement; JOUER avec des matériaux, avec son corps, à des jeux sociaux; CONSTRUIRE; ECHANGER avec les enfants, les parents, d'autres professionnels...

Une journée pour renouveler sa posture et ses outils, que vous soyez dans le cadre d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents, d'un multi-accueil ou d'un centre de loisirs..

OBJETIFS

- Comprendre les spécificités de la petite enfance.
- Connaître les notions fondamentales dans l'accueil des enfants et/ou des parents.
- Être capable de prendre en compte les besoins des parents.
- Savoir exercer sa créativité afin d'inventer de nouveaux moyens au service de l'accueil de la petite enfance.
- Être capable de mettre en oeuvre des méthodes de coopération et l'entraide dans sa pratique professionnelle.

PROGRAMME

- Échanges autour des différents stades de la petite enfance et les modalités d'accueil rencontrées dans le cadre de sa pratique professionnelle.
- Imaginer de nouveaux projets, dispositifs intégrant la transition écologique.
- Travailler collectivement autour d'outils pédagogiques.
- Animer avec des matériaux récupérés.

44067 : animation socio-culturelle

Prérequis : travailler ou souhaiter travailler dans le secteur de la petite enfance

Prix employeur : 430€

Prix individuel : 160€

NOS DÉCHETS SONT DES RESSOURCES

2 jours: 14 heures



Le déchet est un levier intéressant pour s'interroger sur notre modèle de développement actuel. En le réutilisant lors d'animations, non seulement on développe sa propre créativité en employant une ressource étonnante et disponible, mais on met en lumière la problématique des déchets et on incite son public à consommer autrement.

OBJETIFS

- Être capable d'intégrer les notions de réemploi, de réutilisation et de tri dans ses ateliers.
- Être capable d'utiliser des matériaux récupérés.
- Être capable d'animer en prenant en compte son environnement et apprendre à construire avec son territoire, public, espace, lieu, temps ressources disponibles.
- Être capable de développer une méthode facilitant leur usage.

PROGRAMME

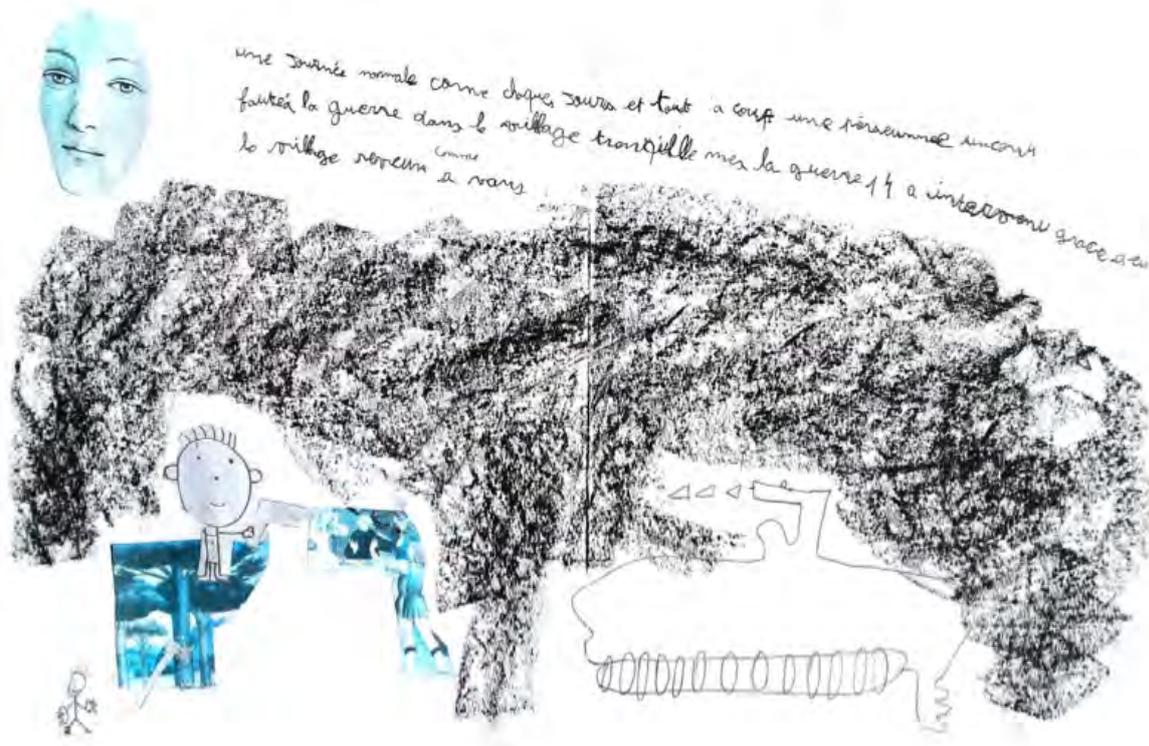
- Immersion dans des projets territoriaux d'économie circulaire et en comprendre les enjeux.
- Travail sur un déchet pour en proposer des usages.
- Bilan collectif afin d'enrichir sa posture de médiateur et d'intégrer la question de la consommation responsable à ses animations.

44067 : animation socio-culturelle
Aucun prérequis

Prix employeur : 430€
Prix individuel : 160€

LES ARTS VISUELS, SUPPORT À LA MÉDIATION

2 jours: 14 heures



L'art est un excellent support pour appréhender autrement la réalité et se déplacer dans le monde. Il permet au travers de jeux sensibles de travailler la confiance en soi et en engageant particulièrement le regard et l'attention, il nous offre la possibilité de réenchanter notre quotidien. L'art nous aide à grandir individuellement au sens d'émancipation, mais il œuvre aussi collectivement vers une plus grande cohésion sociale.

OBJETIFS

- Être capable d'intégrer des expériences sensibles dans sa pratique.
- Connaître des outils pour développer les arts visuels dans sa pratiques.
- Être capable de mettre en place des ateliers ou des projets adaptés prenant en compte les contextes particuliers.
- Savoir développer sa créativité et son imaginaire.

PROGRAMME

- Approcher quelques pratiques utilisant des matériaux récupérés.
- Travailler collectivement autour d'outils pédagogiques permettant l'acquisition de notions artistiques.
- Penser différents dispositifs engendrant de nouvelles expériences sensibles.
- Utiliser des supports visuels.

44067 : animation socio-culturelle
Aucun prérequis

Prix employeur : 430€
Prix individuel : 160€

LE TRAVAIL DE L'ARGILE

3 jours: 21heures



La terre est une évidence qui appelle des gestes primordiaux et développe l'aptitude à être à l'écoute de ses sens. Cette première découverte de la matière nous conduira à explorer et expérimenter des techniques de mise en œuvre de l'argile crue.

OBJETIFS

- Être capable d'utiliser la terre et ses potentialités au travers d'une approche sensible.
- Être capable d'utiliser la terre comme support créatif.
- Connaître les techniques du travail de l'argile.
- Être capable d'envisager la céramique comme un outil de convivialité.
- Savoir adapter son niveau de compétences à des ateliers pédagogiques.
- Distinguer les différents savoir-faire et savoir-être en jeu dans la mise en place d'un atelier terre.

PROGRAMME

- Premier contact avec l'argile, ses différentes textures, couleurs, états et expériences.
- La terre, support de créativité : utilisation de l'argile sans intention de produire un objet durable...
- Exploration de techniques simples. Approches transversales.
- Utilisation de supports visuels.
- Recherche-action pour proposer des ateliers avec la terre.
- Mise en commun et analyse pour discerner les différentes notions en jeu dans l'animation d'un atelier terre.

44067 : animation socio-culturelle

Aucun prérequis

Prix employeur : 780€

Prix individuel : 260€

CÉRAMIQUE : LE TRAVAIL DES FORMES

3 jours: 21heures



La métamorphose de la matière à la cuisson fascine : la terre se colore différemment, brille, devient dure comme de la pierre. C'est aussi une surprise qui nous force à accepter qu'on ne peut pas tout maîtriser et que l'apprentissage est fait d'expérimentations sans cesse renouvelées. Il s'agit lors de cette formation de connaître la terre et ses possibilités, d'assimiler des techniques de base pour pouvoir ensuite s'exprimer en toute liberté.

OBJETIFS

- Être capable de situer la céramique.
- Être capable d'utiliser des techniques de façonnage et mettre en œuvre l'argile pour la cuire.
- Savoir utiliser des documents visuels.

PROGRAMME

Approches techniques

- Fabrication d'objets en expérimentant de nouveaux outils et de nouvelles techniques.
- Décors: empreintes, estampage, peinture...
- Engobes et émaux : clés théoriques avec réalisation d'un carreau.
- Découverte des fours et des cuissons.

Approches pédagogiques

- L'approche du faire ensemble, spécificités chez les enfants, les adolescents et intérêt d'un atelier ouvert.
- Travailler avec le temps.
- Échanges et réinvestissement des idées abordées.
- Réflexion sur ce qu'est un atelier céramique.

44067 : animation socio-culturelle

Avoir une expérience de la céramique.

Prix employeur : 780€

Prix individuel : 260€

CÉRAMIQUE : FAÇONNAGE DE FORMES ET DÉCOR

3 jours: 21heures



La terre, matière la plus commune est essentielle symboliquement et matériellement à l'homme et à la nature. Elle est travaillée lors de cette formation dans ses aspects les plus techniques au travers des questions d'ornement et de cuisson.

OBJETIFS

- Etre capable d'utiliser de nouvelles techniques et de nouveaux gestes et savoir associer différentes actions (modeler, assembler, plier, couper, lisser, polir, griffer...).
- Savoir favoriser et développer le sens créatif des apprenants.
- Etre capable d'utiliser les techniques d'animation de surfaces et de décors.
- Connaître différents modes de cuisson, savoir utiliser un four.

PROGRAMME

- L'atelier et les outils: point théorique et pratique avec l'invention et l'expérimentation de nouveaux outils.
- La terre: rappel des différentes terres et de l'importance du choix de la terre par rapport aux besoins de l'atelier.
- Fabrication d'un objet à partir de techniques expérimentées, pincements, étirements, la croûte.
- L'approche du faire ensemble au sein de l'atelier : échanges et réinvestissement des idées abordées.
- La pédagogie, spécificités chez les enfants et les adolescents et intérêt d'un atelier ouvert.
- Travailler avec le temps.
- Vivifier l'enseignement.
- Animation de surface, empreintes, estampage, excision et claustra, grattage et gravure, application, nériage et peinture.
- Les engobes et les émaux, quelques clés théoriques avec réalisation d'un carreau.
- Les fours et les cuissons, théorie et remplissage pratique d'un four.
- Les températures pour le biscuit et l'émaillage.

Prix employeur : 780€

44067 : animation socio-culturelle

Prix individuel : 260€

Aucun prérequis



COMMENT VOUS INSCRIRE ?

é

N'hésitez pas si vous le souhaitez à nous contacter par téléphone 07 68 05 68 96 afin d'échanger sur les formations, ou réserver une place sur un stage.

t

Ensuite, merci de confirmer votre inscription en nous envoyant un bulletin d'inscription par mail ou par courrier.

a

ecoledespratiques@gmail.com
école des pratiques 105 bis rue de Belfort
25000 Besançon.

p

Le bulletin est disponible à la fin de ce catalogue ou téléchargeable sur notre site internet.

e

L'inscription sera effective à compter de la réception du bulletin d'inscription complété et après un échange téléphonique qui validera l'adéquation de cette formation avec vos attentes.

s

Nous nous réservons le droit d'annuler toute formation deux semaines avant sa date de mise en œuvre si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant pour garantir une dynamique de groupe pertinente.

ORGANISATION DES FORMATIONS

La convention de formation

Une convention de formation est établie avec chaque stagiaire ou son employeur. Elle est adressée en deux exemplaires au stagiaire ou à son employeur après validation de l'inscription. Un exemplaire signé doit être retourné avant le début de la formation, accompagné du règlement.

La convocation de stage

Une convocation établie au nom du stagiaire est envoyée avant le début du stage au stagiaire ou à son employeur. Elle précise le lieu et les horaires du stage. Elle comporte les objectifs et le programme de formation ainsi que des informations pratiques, la liste des hôtels, le plan d'accès, ainsi qu'une fiche de renseignements diagnostic, permettant d'apprécier les acquis et les besoins des stagiaires. Cette fiche doit nous être retournée avant le début de la formation.

Le déroulement des stages

Dès le début de la formation, vous êtes accueilli par un formateur. Des changements d'horaires pourront être décidés en accord avec le groupe, pour palier à des contraintes éventuelles de transport, en respectant une amplitude horaire de 7 heures.

Un livret d'accueil est remis à chaque stagiaire. Il présente l'organisme de formation ainsi que les conditions d'accueil du stagiaire dans l'écosystème des tiers-lieux. Il apporte des ressources documentaires sur lesquelles le formateur s'est appuyé pour construire sa formation, ainsi qu'une bibliographie et une sitographie. Il contient le règlement intérieur de l'organisme de formation ainsi que les statuts et le règlement intérieur de l'association de l'école des pratiques.

Il est joint dans ce livret une fiche d'évaluation qui permet à chaque stagiaire d'exprimer ses acquis et ses appréciations en termes de satisfaction du stage. Cette fiche est à remplir à l'issue de la formation et à remettre aux formateurs. Toutes ces fiches d'évaluations sont ensuite lues par une commission pédagogique et permettent d'améliorer en permanence la qualité de nos stages.

A l'issue de chaque formation, l'école des pratiques délivrera un bilan de formation et une attestation de fin de formation à chaque stagiaire. L'attestation de présence sera envoyée à l'employeur ou à l'OPCO selon les demandes.

Evaluation

Tout au long de la formation, un dispositif adapté constitué d'exercices ou de mises en situation permet au stagiaire et au formateur d'évaluer le niveau des acquis des participants au regard des objectifs de compétences.

L'HEBERGEMENT ET LA RESTAURATION

Nous ne prenons pas en charge la restauration ni l'hébergement.

Pour hébergement, Une liste d'hôtels ou de restaurants sont donnés à titre indicatif dans la convocation, choisis en fonction du barème de remboursement des OPCO.

LES STAGIAIRES ÉTANT ACCUEILLIS DANS UN TIERS-LIEU QUI PROPOSE UN SERVICE DES RESTAURATION, POURRONT DÉJEUNER SUR PLACE SUR DEMANDE PRÉALABLE.



**CUISINE
MAISON
VÉGÉTARIEN,
SUR PLACE ET
À EMPORTER
OÙ VOUS
VOULEZ !**

PRIX ET MODALITÉ DE RÉGLEMENT

- Les prix de chaque stage est indiqué sur la présentation de la formation. Il n'est pas assujetti à la TVA et apparait toutes taxes comprises. Il ne concerne que les coûts pédagogiques. Les frais de restauration et d'hébergement sont à la charge des stagiaires.
- Le règlement du coût de la formation est à effectuer comptant à la réception de la convention ou du contrat de formation. A titre d'exception le règlement peut être échelonné, vous pouvez nous en faire la demande. En retour, nous confirmons l'inscription et fournissons la facture mentionnant le règlement facturé.
- Tout paiement intervenant postérieurement à ces conditions générales de vente ou aux conditions d'échanges contractuelles particulières éventuellement accordées et figurant sur la facture, pourra entraîner l'application de pénalités de retard de 10% par mois de retard. Ces pénalités sont exigibles dès le lendemain de la date de règlement figurant sur la facture.
- En cas de paiement effectué par un OPCO ou tout autre organisme, il appartient à l'établissement de s'assurer de la bonne fin du règlement.

L'ANNULATION, LE REMBOURSEMENT

- Nous nous réservons le droit la possibilité d'annuler tout stage, deux semaines avant la date prévue de mise en œuvre, si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant pour garantir une dynamique de groupe pertinente.
- Les stagiaires inscrits et leur employeur seront informés et les règlements effectués remboursés ou reportés sur une nouvelle inscription.
- En cas d'annulation de stage à notre initiative, suite à un cas de force majeure, seule la partie réalisée sera facturée et les règlements excédentaires seront remboursés, à moins que la partie non réalisée de la formation soit reportée à une date ultérieure en accords avec les stagiaires et leurs employeurs.
- En cas d'absence partielle et justifiée d'un stagiaire en cours de formation, seules les heures de présence à la formation seront facturées au titre de formation continue. Nous nous réservons cependant la possibilité de facturer au stagiaire ou à l'employeur, à titre de dédit et hors formation professionnelle, conformément aux dispositions de l'article 1231-5 du code civil, le montant des heures d'absence.
- En cas d'annulation de la part du stagiaire ou de son employeur à compter de la semaine précédant le stage, nous nous réservons le droit de facturer un montant de 10% à titre de clause de dédit, conformément aux dispositions de l'article 1231-5 du code civil. Dans un tel cas, ces frais feraient l'objet d'une facture spécifique payable par le stagiaire ou l'établissement.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1.

Le présent règlement intérieur a pour objet conformément à la loi, de préciser les modalités de fonctionnement des stages, ainsi que les principales règles d'hygiène et de sécurité, les règles applicables en matière de discipline et les modalités de représentation des stagiaires.

Articles 2 horaires des stages

L'horaire du début du premier jour de stage est précisé sur la convocation envoyée aux stagiaires. Des changements d'horaires pourront être décidés au sein du groupe, pour palier à des contraintes éventuelles de transport, en respectant une amplitude horaire de 7 heures.

Chacun doit se conformer aux horaires définis. Des feuilles de présences sont émargées par les stagiaires par demi-journées (avec indication des horaires de chaque demi-journée).

Les cas individuels d'horaires de transports impératifs qui obligeraient les stagiaires, soit à arriver plus tard ou à partir plus tôt le premier jour doivent être signalés avant le début de la formation par mail ou téléphone auprès de l'école de pratiques. Cette information sera indiquée sur l'attestation de présence.

Article 3 Absence

Le formateur inscrira toute absence sur l'attestation de présence et la signalera à l'employeur.

Article 4 Hygiène et sécurité

Le formateur signalera au responsable de l'école des pratiques tout accident corporel.

L'accident survenu pendant que le stagiaire se trouve dans les locaux de l'école des pratiques ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fera l'objet d'une déclaration par le responsable du centre de formation auprès de son assurance la MAIF.

Conformément aux articles R.4227-28 et suivants du code du Travail, les consignes d'incendie, et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours, sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires pendant qu'ils se trouvent sur le lieu de formation.

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans les locaux où la formation est dispensée, doivent être respectées. Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Article 5 Tenue et comportement

Chacun doit adopter, dans le déroulement d'un stage, une tenue correcte et un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir-vivre en collectivité et le bon déroulement des formations.

Article 6 Matériel

L'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est réservé à l'activité de formation. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation et en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.

Article 7

Dans le cas où l'agissement d'un stagiaire serait susceptible d'entraîner une sanction ou une exclusion d'un stage, ces sanctions pourraient être prononcées selon la procédure prévue par les articles R 6352-3 à R-6352-8 du Code du Travail, qui définissent les modalités ci-après : définition d'une sanction ; Interdiction d'amende ou autres sanctions pécuniaires ; convocation et information préalable au stagiaire ; entretien avec le stagiaire assisté par la personne de son choix (stagiaire ou salarié de l'organisme de formation) ; Décision écrite et motivée notifiée au stagiaire ; Information si besoin de l'employeur et de l'OPCO concerné.

Échelle des sanctions : tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes : avertissement, blâme ou exclusion temporaire ou définitive, écrit et remis en main propre contre décharge ou adressé par lettre recommandée avec demande d'accusé réception.

Article 8

Ce règlement intérieur entre en vigueur le 4 janvier 2021.

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

L'association de l'école des pratiques, dont le siège social se situe au 105 bis rue de Belfort à Besançon, est le propriétaire et responsable du traitement des données à caractère personnel que vous nous communiquez en tant que stagiaire ou contact.

Cette note d'information a pour motif de vous vous expliquer comment nous collectons, utilisons et communiquons les informations que vous nous fournissez via les documents que vous nous transmettez par courrier postal, courriel ou via notre site internet ou nos réseaux sociaux.

Nous prenons les dispositions nécessaires afin d'assurer un niveau de sécurité de vos données personnelles, en lien et conformité avec la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite « Information et Liberté », le décret 2018-687 du 1er août 2018 et la nouvelle réglementation européenne, le Règlement Général sur la Protection des Données n°2016-79 du 27 avril 2016.

Quelles données personnelles collectons-nous ?

Nous collectons vos noms, prénoms, adresses, numéro de téléphone, profession et éventuellement employeur et toutes les informations qualitatives que vous aurez souhaité nous transmettre.

Nous collectons ces données lorsque vous nous contactez pour des informations sur les formations, lorsque vous demandez un devis, que vous vous inscrivez sur des formations, lorsque vous ou votre employeur échangez à un entretien téléphonique préalable à la formation, que vous remplissez une fiche diagnostic, d'évaluation ou répondez à des sondages ou enquêtes.

Pourquoi recueillir des données personnelles ?

Nous utilisons vos données personnelles soit dans le cadre de l'exécution du contrat qui nous lie, soit pour un ou plusieurs objectifs suivants :

- Pour gérer votre formation : convention/contrat de formation, convocation, facturation, comptabilité, suivi du stage, établissement du bilan pédagogique et financier, gestion des réclamations, impayés, contentieux.
- Pour être en mesure de rééditer des documents, ou établir des attestations, afin de répondre à la demande d'anciens stagiaires.
- Pour l'amélioration des formations et des services lorsque vous complétez les fiches d'évaluation ou participez à des sondages, enquête, ou lorsque vous faites une réclamation.
- Pour l'élaboration de statistiques relatives aux formations.
- Pour l'envoi d'informations ou de newsletters sur nos formations ou nos services et leur évolution, sur notre actualité, ou l'actualité professionnelle. Vous pouvez choisir de vous désabonner de l'envoi de ces informations en nous adressant un courriel à ecoledespratiques@gmail.com.

Où sont stockées vos données personnelles ?

Vos données personnelles sont stockées dans nos bases de données ou dans celles de nos prestataires de service, situées dans l'Union européenne.

Nous attachons une importance à la sécurité de vos données, nous mettons en œuvre les mesures appropriées pour empêcher dans la mesure du possible leur altération, leur perte ou l'accès non autorisée à celles-ci.

Qui sont les destinataires de vos données personnelles ?

Les destinataires sont :

- l'école des pratiques
- les prestataires de service avec lesquels nous travaillons pour la gestion de vos dossiers (comptabilité, suivi administratif des dossiers, satisfaction client, campagne de communication, publicité...) uniquement dans le cadre des finalités mentionnées précédemment. Nous exigeons de nos prestataires qu'ils utilisent vos données personnelles uniquement pour gérer les services que nous leur demandons. Nous demandons également à ces prestataires de toujours agir en conformité avec les lois applicables en matière de protection de données personnelles et d'accorder une attention particulière à la confidentialité et à la sécurité de ces données.

Vos données personnelles pourront être communiquées en application d'une loi, d'un règlement, d'une décision, d'une autorité réglementaire ou judiciaire.

Et en aucun cas, vos données personnelles ne seront et pourront être cédées à un tiers.

Quels sont vos droit concernant vos données personnelles ?

- Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles ainsi que d'un droit à la limitation du traitement et un droit à la portabilité de vos données.
- Vous disposez d'un droit d'opposition pour motif légitime au traitement de vos données personnelles ainsi qu'un droit d'opposition au traitement de vos données à des fins de prospection.
- Vous pouvez exercer ces droits dans la limite du respect des obligations légales de conservation qui vous incombent.
- Vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL
- Vous pouvez exercer ces droits en nous adressant votre demande

Par courrier postal : école de pratiques 105 bis rue de Belfort 25000 Besançon

Ou par courriel : ecoledespratiques@gmail.com

Toute demande par courrier postal ou courriel devra être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature et préciser l'adresse à laquelle devra parvenir la réponse. Une réponse vous sera adressée dans un délais d'un à trois mois suivant la réception de la demande. Votre demande sera étudiée au regard des obligations de conservation légales qui nous incombent.

Quelle est la durée de conservation de vos données personnelles ?

Vos données personnelles sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

Ainsi vos données sont conservées pendant la durée de notre relation contractuelle. Elles sont ensuite conservées en archivage pour tout usage afin de remplir nos obligations de conservations légales, comptables, fiscales et dans l'objectif de nous permettre de rééditer des documents pendant quarante ans, comme par exemple des attestations de présence à des formations.

Les données personnelles des personnes avec qui nous n'avons pas établi de relation contractuelle sont conservées pendant deux ans.

*CALCUL DE LA SATISFACTION

Afin d'évaluer la satisfaction de nos stagiaires, nous leur demandons de remplir une fiche en fin de formation. Le taux de satisfaction est calculé sur la base de la satisfaction ou non des stagiaires sur quatre de ces critères :

- la nature des sujets traités
- la possibilité d'approfondir ces sujets
- la communication avec les intervenants
- les conditions matérielles du stage

Le taux de satisfaction correspond au nombre de stagiaires satisfaits sur l'ensemble de ces critères rapporté au nombre total de stagiaires.

TÉMOIGNAGE

« Tout ce qui était nécessaire était à disposition, il y a un environnement propice à la création, au travail même plus concret d'écriture, tout est là pour. »

Développement de projet à l'échelle locale
2021

TÉMOIGNAGE

« Le projet a été décortiqué, remanié, réenchanté, et je vais pouvoir le faire naître »

Développement de projet à l'échelle locale
2021







LE CALENDRIER DES FORMATIONS

Accueillir la petite enfance	14 et 15 février 2022 (max 10 personnes)
Intégrer la transition écologique dans sa pratique professionnelle	28 et 29 mars 2022 10 et 11 octobre 2022 (max 10 personnes)
Nos déchets sont des ressources	18 et 19 juillet 2022 10 et 11 novembre 2022 (max 10 personnes)
Les arts visuels, support à la médiation	27 et 28 avril 2022 7 et 8 novembre 2022 (max 10 personnes)
Le travail de l'argile	4,5 et 6 juillet 2022 (max 10 personnes)
Céramique : le travail des formes	11,12 et 13 juillet 2022 (max 10 personnes)
Céramique : façonnage de formes et décor	20,21 et 22 juillet 2022 (max 10 personnes)
Développement de projet à l'échelle locale	22,23,24,25,26 août 2022 (max 5 personnes)
Développement de projet à l'échelle locale (9 jours)	9 jours, en fonction de vos besoins. (max 2 personnes)

LE BULLETIN D'INSCRIPTION

Comment vous inscrire à un stage ? Complétez ce bulletin photocopiable et envoyez-le à l'adresse ci-contre ou par mail. Vous pouvez également vous rendre sur notre site internet et vous laissez guider. Avant d'envoyer votre bulletin, vous pouvez réserver votre place par téléphone.

ADRESSE DE RETOUR



l'école des pratiques

105 bis rue de belfort,
25000 Besançon

Téléphone : 07 68 05 68 96

Mail : ecoledespratiques@gmail.com

Site internet : ecoledespratiques.org

LE/LA STAGIAIRE

Nom : **Prénom :**

Téléphone :

Expérience :
.....

- Souhaite être contacté-e par notre référente handicap Agnès Aumonier (merci de cocher la case)**

VOTRE STRUCTURE (Si besoin)

Structure : Public Privé

Adresse :

Téléphone : **Mail :**

ADRESSE DE FACTURATION si différente

Structure : Public Privé

Adresse :

Téléphone : **Mail :**

LA FORMATION

S'inscrit à la formation :
qui se déroulera du : **au :** **et du :** **au :**

- Souhaite être contacté par le formateur dans le cadre de la formation "développement de projet à l'échelle locale" afin de fixer les dates.**
- Souhaite être contacté pour une demande particulière.**

Fait à

Le :

Signature de l'intéressé-e

l'école des pratiques

105 bis Rue de Belfort, Besançon

+33 7 68 05 68 96

ecoledespratiques.org/

ecoledespratiques@gmail.com

